



Soumission Écrite

dans le cadre des

**Consultations pré budgétaires en vue du
prochain budget du Québec**

Par

Animaux de compagnie Canada

2025

Recommandation 1 : Supprimer la taxe de vente au détail provinciale sur les aliments pour animaux de compagnie

Les animaux de compagnie sont présents dans les foyers à travers tout le Canada et le Québec, et ce, quel que soit le niveau de revenu. Pourtant, les aliments pour animaux sont taxés comme s'il s'agissait d'un luxe, plutôt que d'un bien essentiel à la santé des animaux à travers le pays. Alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter, cette taxe représente un obstacle financier pour de nombreux propriétaires d'animaux, les empêchant de subvenir adéquatement aux besoins de leurs compagnons. Cela entraîne une pression accrue sur le système vétérinaire, qui fait face à une vague d'abandons liés à l'incapacité d'assumer les coûts de soins, ainsi que sur les refuges pour animaux déjà surchargés.

Le nombre d'abandons d'animaux dans les refuges au Québec est en hausse. Par exemple, la SPCA de Montréal a enregistré une augmentation de 21 % des abandons d'animaux au cours des quatre premiers mois de 2024 par rapport à la même période en 2023. Le Québec a historiquement affiché l'un des taux d'abandon les plus élevés au Canada. Chaque année, Montréal connaît un pic d'abandons aux alentours du 1er juillet, lors du jour du déménagement, où des centaines d'animaux sont laissés derrière.

Reconnaissant que l'alimentation des animaux est un besoin essentiel, Animaux de compagnie Canada exhorte le gouvernement du Québec à abolir la TVQ sur les aliments pour animaux de compagnie et à reconnaître leur importance vitale.

Avoir un animal de compagnie n'est plus considéré comme un luxe, mais plutôt comme un besoin essentiel pour le bien-être mental et physique de nombreux Québécois. Les animaux sont sous-estimés quant au soutien essentiel qu'ils apportent à leurs propriétaires. Une étude commandée par le Human Animal Bond Research Institute (HABRI) sur les économies de coûts en santé publique grâce aux animaux de compagnie a démontré que, chaque année, les États-Unis économisent plus de 22,7 milliards de dollars en frais de santé grâce à la présence des animaux de compagnie.

Les animaux de compagnie occupent une place précieuse dans les foyers québécois, mais la charge financière imposée par cette taxe limite l'accès à une alimentation adéquate. Cela affecte à la fois les propriétaires d'animaux et un système vétérinaire et de refuges déjà surchargé. En supprimant la TVQ sur les aliments pour animaux, nous pouvons réduire le coût des soins pour animaux, les rendre plus accessibles, améliorer la santé et le bien-être des propriétaires et alléger le fardeau du système de santé québécois.

Recommandation 2 : Exiger que les municipalités incluent les animaux de compagnie dans les programmes d'assistance d'urgence et de catastrophe, ainsi qu'un financement dédié

En situation d'urgence nécessitant une évacuation, les propriétaires d'animaux doivent faire face à des décisions difficiles et coûteuses concernant le sort de leurs compagnons. Les catastrophes naturelles, comme les inondations, les feux de forêt et les tempêtes majeures, deviennent de plus en plus fréquentes en raison des changements climatiques, nécessitant des évacuations et des relocalisations. Or, la législation québécoise actuelle ne protège pas suffisamment les animaux confrontés à ces situations d'urgence.

La **Loi sur la sécurité civile** et le cadre de gestion des urgences du Québec n'imposent aucune exigence standardisée à l'échelle provinciale pour l'inclusion des animaux dans les plans d'urgence. La gestion relève principalement des municipalités, entraînant une disparité dans la prise en charge des animaux en fonction des régions. Ce manque de cohésion expose les Québécois et leurs animaux à des risques accrus et entraîne une réponse fragmentée plutôt qu'un plan d'action unifié.

De plus, les programmes de financement d'urgence du Québec et le cadre législatif de la Loi sur la sécurité civile ne prévoient aucun financement dédié spécifiquement à l'évacuation des animaux de compagnie ou à leur hébergement d'urgence en cas de catastrophe.

Animaux de compagnie Canada demande au gouvernement du Québec de créer un fonds d'assistance d'urgence incluant des dispositions spécifiques pour les animaux de compagnie, afin d'offrir, un soutien financier temporaire aux propriétaires québécois lors d'évacuation ou de déplacements forcés en raison de catastrophes naturelles ou autres crises.

Un modèle similaire existe en Colombie-Britannique grâce à la *Emergency and Disaster Management Act*, qui exige que les gouvernements locaux intègrent les animaux dans leur évaluation des risques et leurs plans d'intervention d'urgence. À l'international, les États-Unis ont adopté une approche semblable avec la *Pets Evacuation and Transportation Standards (PETS) Act* de 2006, qui oblige les gouvernements locaux à inclure les animaux de compagnie dans leurs plans de gestion des catastrophes. Cette législation a été mise en place à la suite de l'ouragan Katrina, où environ 200 000 animaux ont été déplacés et des dizaines de milliers sont morts. Le Québec ne devrait pas attendre une catastrophe de cette ampleur avant d'agir.

Les Québécois assument seuls **le fardeau financier et logistique** de sauver leurs animaux en temps de crise.

Animaux de compagnie Canada exhorte le gouvernement provincial à protéger les animaux de compagnie en créant un fonds d'aide d'urgence dédié et en élargissant la Loi sur la sécurité civile ainsi que le cadre de gestion des urgences pour obliger toutes les municipalités à inclure un plan d'urgence complet pour les animaux.

Ces mesures permettraient d'établir des normes minimales pour les services d'urgence animaliers à l'échelle de la province. **Plus de 53 % des Québécois partagent leur foyer avec un animal de compagnie:** des mesures adaptées protégeraient non seulement les animaux, mais offriraient également un soutien mental et financier essentiel à leurs propriétaires en période de crise.

À propos

Acteur clé d'un réseau international d'associations de l'industrie des animaux de compagnie, Animaux de compagnie Canada est une voix forte et constante pour l'industrie des animaux de compagnie au Canada depuis 1988.

Animaux de compagnie Canada est le porte-parole de l'industrie canadienne des animaux de compagnie. En tant qu'organisation à but non lucratif composée de membres, elle plaide en faveur du secteur des animaux de compagnie au Canada tout en servant de source crédible d'information et d'éducation pour les entreprises liées aux animaux.